



Section Gruyère
Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Procès-verbal de la 99^{ème} assemblée générale ordinaire (mars 2022)

Rédaction : Pascal Monteleone, président

Suite aux restrictions sanitaires en lien avec le Covid-19, la 99^{ème} assemblée générale ordinaire prévue le 19 février 2022 a été supprimée et remplacée par une assemblée générale par correspondance.

A cette fin, un bulletin spécial 99^{ème} Assemblée Générale a été édité. Ce bulletin contenait une explication quant au déroulement de l'assemblée par correspondance, le rapport du président, les rapports des quatre commissions permanentes, la présentation du bilan au 31.10.2021 et du compte de résultat de l'exercice 2020-2021, le rapport des réviseurs, une présentation des candidats au comité et des membres d'honneur, le programme 2022 des courses de la section et du Groupement Jeunesse, ainsi qu'une proposition de modification des statuts. Il contenait également un bulletin de vote ainsi qu'une enveloppe-réponse au nom de l'expéditeur préaffranchie. Ce bulletin spécial 99^{ème} Assemblée Générale fait partie intégrante du présent PV.

Les jubilaires traditionnellement honorés à l'assemblée générale ont été listés dans le Bouquetin 02-2022, leurs médailles et diplômes leurs seront décernés à l'occasion de l'apéro "pascal" du 14 avril 2022.

323 bulletins de vote valables ont été retournés à l'adresse de la section dans les délais impartis (1 bulletin nul). Les bulletins de vote ont été dépouillés par les réviseurs Jean-François Vienny et Mélanie Gapany.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la 98^{ème} assemblée générale de janvier 2021
2. Rapport du président
3. Rapports des commissions
4. Comptes de la section et bilan au 31.10.2021
5. Rapport des vérificateurs
6. Approbation des rapports et des comptes annuels, décharge au comité
7. Approbation du programme 2022 des courses de la section et du Groupement jeunesse
8. Modifications des statuts
9. Elections
10. Nomination de deux membres d'honneur

1. Approbation du procès-verbal de la 98^{ème} assemblée générale de janvier 2021

Décision : Le procès-verbal de la 98^{ème} assemblée générale de janvier 2021 est approuvé par 314 voix (9 abstentions).

2. Rapport du président

Le président relève que si l'année 2021 a été encore une année Covid, elle n'a heureusement pas autrement perturbé le déroulement de nos activités. Les cabanes ont été relativement bien fréquentées

et toutes les courses et formations se sont déroulées conformément au programme établi, tant pour la section que pour le Groupement Jeunesse. Le nombre de membres est encore en augmentation et pointe à 2790 au 31 octobre 2021. L'année 2021 a encore vu se finaliser le projet d'archivage électronique des documents de la section, ainsi que la réorganisation de la commission de sauvetage de Bulle. Le président remercie toutes les personnes qui ont œuvré sans relâche à la bonne marche de la section. Un merci tout particulier à Roland Charrière et Yvan Ryf qui ont décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat au comité.

Le rapport complet du président figure dans le bulletin spécial 99^{ème} Assemblée Générale.

3. Rapports des commissions

Le rapport des préposés aux courses et formations, le rapport du préposé au Groupement jeunesse, le rapport du préposé aux cabanes et le rapport du préposé au sauvetage figurent tous dans le bulletin spécial 99^{ème} Assemblée Générale.

4. Comptes de la section et bilan au 31.10.2021

Les comptes de l'exercice bouclent avec un bénéfice de CHF 37'104.47. Les cotisations des membres, les contributions Loro et la location des locaux de notre PPE Bouleyres sont les principales ressources financières de la section. Le bulletin mensuel constitue le poste de frais le plus important. La fortune nette se monte à CHF 483'670.10.

Le détail du bilan et des comptes 2020-2021 figure dans le bulletin spécial 99^{ème} Assemblée Générale.

5. Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs proposent d'approuver les comptes pour la période 2020-2021 et d'en donner décharge au comité.

Le rapport des vérificateurs figure dans le bulletin spécial 99^{ème} Assemblée Générale.

6. Approbation des rapports et des comptes annuels, décharge au comité

Décisions : Les rapports annuels de l'exercice 2021 (Président, préposés aux courses et formations, préposé au Groupement Jeunesse, préposé aux cabanes et préposé au sauvetage) sont acceptés par 321 voix (2 non).

Les comptes de l'exercice 2020-2021 se soldant par un bénéfice de CHF 37'104.47 ainsi que le bilan au 31.10.2021 sont acceptés par 321 voix (2 abstentions).

L'assemblée générale donne décharge au comité pour sa gestion de l'exercice 2021 par 318 voix (1 non, 4 abstentions).

7. Approbation du programme 2022 des courses de la section et du Groupement jeunesse

Décision : Le programme 2022 des courses de la section et le programme 2022 des courses du Groupement jeunesse tels qu'ils figurent dans le bulletin spécial 99^{ème} Assemblée Générale sont acceptés par 317 voix (6 abstentions).

8. Modification des statuts

Décision : La modification des statuts (art. 3 al. 2 et 4, art. 5 al. 5, art. 6 al. 2, art. 7) telle que proposée dans le bulletin spécial 99^{ème} Assemblée Générale est acceptée par 306 voix (6 non, 11 abstentions).

9. Elections

Décisions : Les membres du comité qui se représentent (Eloi Bosson, Jacqueline Cotting-Currat, Colette Dupasquier, Emilie Fragnière, Francis Grandjean, Steve Hunziker, Johannes Konrad, Pascal Monteleone, Michel Savoy, Michèle Widmer-Lauper) sont élus par 318 voix (2 non, 3 abstentions) pour un nouveau mandat de un an.

Urs Jaggi est nommé par 315 voix (8 abstentions) nouveau membre du comité et préposé au sauvetage.

Michel Léderrey est nommé par 318 voix (2 non, 3 abstentions) nouveau membre du comité et préposé aux courses et formations.

Le mandat des réviseurs Mélanie Gapany et Jean-François Vienny est reconduit par 322 voix (1 abstention) pour une période de un an.

10. Nomination de deux membres d'honneur

Décision : Jules Buillard et Jean Déforel sont nommés membre d'honneur à l'unanimité.

Grandvillard, 10 mars 2022